

Fiche Profil de baignade			
Date d'élaboration (ou mise à jour du profil) :		2014	
Région	Auvergne	Département	Haute Loire (43)
Commune	Prades	Site de baignade	La Plage
Contact de la personne responsable de la baignade		Mairie de Prades – M. Le Maire – Le bourg 43300 Prades – Téléphone : 04.71.74.01.90	

Description générale du site de baignade		Illustration
Caractéristiques physiques de la zone de baignade		
Localisation de la plage	Rive gauche	
Nature des plages	Sable et galets fin	
Equipements et usages de la zone de baignade		
Période d'ouverture	5 juillet – 31 août	
Fréquentation estimée	100 personnes par jour	
Equipements sanitaires	Oui	
Poste de secours	Non	
Poste de surveillance	Oui	
Stationnement	Parking à proximité	
Usages nautiques / loisirs aquatiques	Départ canoë	
Accès aux animaux	Accès interdit	
Autres équipements	Restauration	



Localisation et schéma de la zone de baignade



Historique du classement qualité du site de baignade

Année	2011	2012	2013	2014
Classement qualité	B	A	★★★★	★★★★

A : eau de bonne qualité B : eau de qualité moyenne – C : eau momentanément polluée – D : eau de mauvaise qualité

Nouveau mode de calcul (directive européenne 2006/7/CE)  : Excellent -  : Bon -  : Suffisant -  : Insuffisant

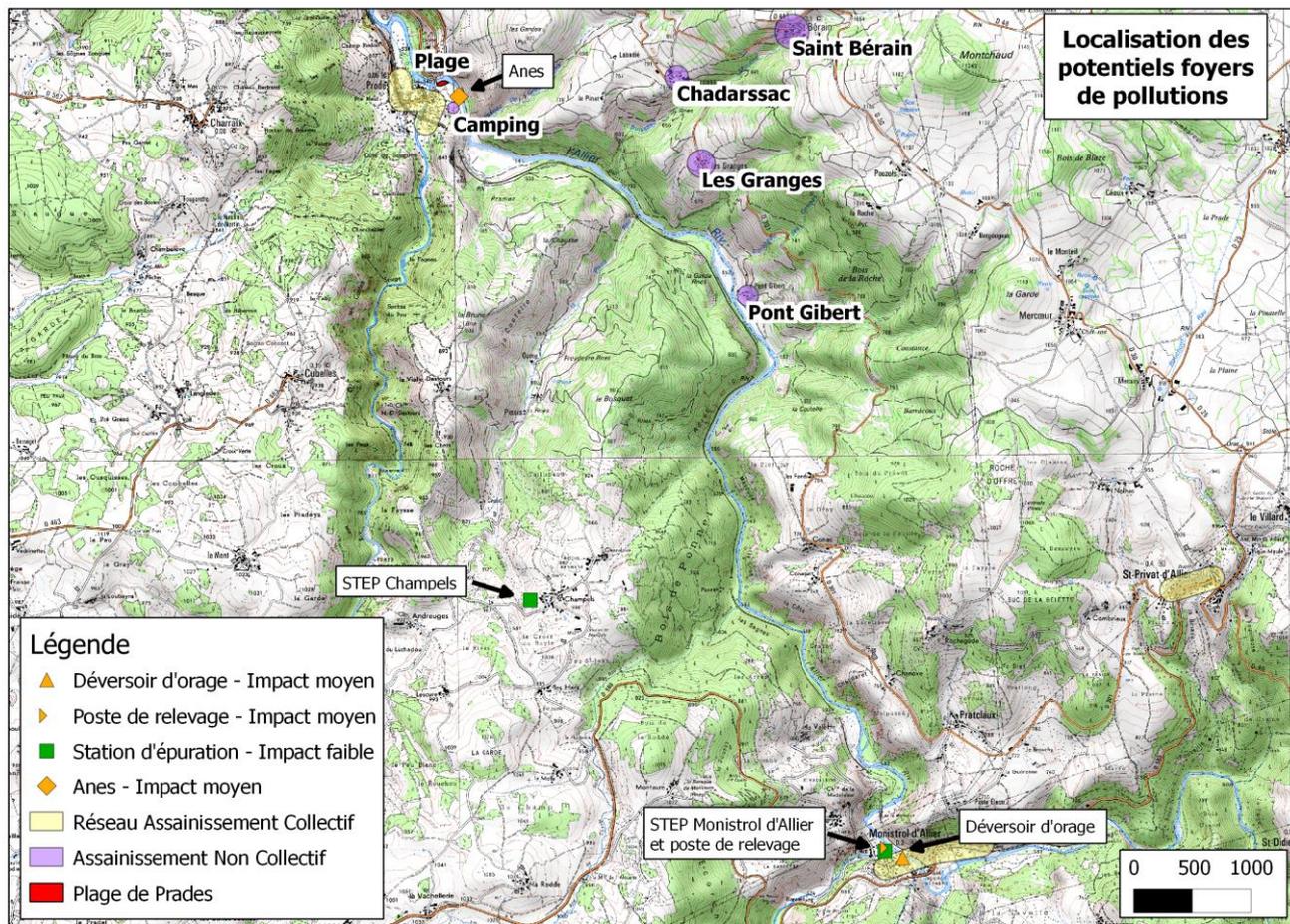
Description des épisodes de pollutions au cours des dernières années

Commentaires éventuels

Fiche Profil de baignade

Date d'élaboration (ou mise à jour du profil) :		2014	
Région	Auvergne	Département	Haute Loire (43)
Commune	Prades	Site de baignade	La Plage

Recensement et localisation des sources potentielles de pollutions



Gestion préventive

Diagnostic			Gestion préventive des pollutions		Plan d'actions
Principaux foyers de pollution	Type des foyers de pollution	Impact	Mesures de surveillance	Indicateurs suivis	Description des principales mesures de réductions des pollutions
Assainissement collectif	Potentiel	Faible à moyen	Veille estivale	Absence de rejet d'eaux usées Pluviométrie	Continuer l'entretien et l'exploitation minutieuse
Activité agricole	Potentiel	Moyen	Contrôle de l'absence d'écoulement vers l'Allier	Absence de rejet	Limiter l'accès au cours d'eau Eloigner les fumières des cours d'eau
Assainissement Non Collectif	Potentiel	Faible à moyen	Contrôle du SPANC	Absence de rejet d'eaux usées Conformité des installations	Mise en conformité des installations

Suivi quotidien du plan d'eau, couleur, transparence, température, mousses, odeurs ;

Algues et Cyanobactéries : vigilance accrue aux éventuels changements anormaux de coloration, efflorescences et/ou irisations suspects.